

Palais National
Pl. du Gal. De Gaulle

60200 COMPIEGNE

Tél : 03 44 38 69 40
Fax : 03 44 40 43 74

SERVICE COURRIER

03 FEV. 2023

MAIRIE DE NOGENT-SUR-OISE

**L'architecte des Bâtiments de France
Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de l'Oise**

à Compiègne, le 01 février 2023

**Monsieur le maire de Nogent-sur-Oise
Mairie de Nogent-sur-Oise
74 rue du Général de Gaulle
60180 Nogent-sur-Oise**

Affaire suivie par Thomas GERARD
E-mail : sdap.oise@culture.fr
Poste 69 40

Nos/Réf JF/TG

Objet Périimètre délimité des abords de Nogent-sur-Oise-LRAR n°1A20180074462

U-D

Je soussigné, monsieur Jean FOISIL, architecte des Bâtiments de France, chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Oise, émet un avis favorable au projet 1A20180074462 de périmètre délimité des abords (PDA) élaboré par l'agence d'urbanisme IngESPACES que vous m'avez adressé pour avis au mois de janvier 2023.

Ce projet de PDA a pour objectif principal de limiter les servitudes de protection aux espaces naturels et bâtis qui forment, avec les édifices protégés au titre des monuments historiques (la *Croix des Vierges*, l'*église Sainte-Maure-et-Sainte-Brigide*, les *ruines du château de Sarcus*), un ensemble cohérent susceptible de contribuer à leurs conservations et à leur mise en valeur.

Le présent avis intervient avant l'enquête publique au cours de laquelle seront consultés les propriétaires ou les affectataires domaniaux des monuments historiques par le commissaire enquêteur. Suite à l'enquête publique le dossier sera soumis pour accord à la consultation du préfet, autorité compétente en matière de document d'urbanisme .

Je vous prie de croire, monsieur le maire, à ma considération distinguée.

L'architecte des Bâtiments de France,
Chef de l'Unité Départementale
de l'Architecture et du Patrimoine de l'Oise
Jean FOISIL

J. Foisil